



6 place du Général Leclerc
77400 THORIGNY-SUR-MARNE
Tél. 01 64 12 20 21
Email : ag647@century21france.fr
www.orquera.com
www.century21orquera2.com

HONORAIRES DE NEGOCIATION en date du 1er mars 2025

Arrêté du 26 janvier 2022 modifiant l'arrêté du 10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

LOCATION

TOUS TYPES DE BIENS

(MAISON, APPARTEMENT, GRANGE, TERRAIN, IMMEUBLE ...)

Réalisées entre particuliers

	HT (hors taxes)	TTC (Toutes taxes comprises)
Moins de 50 000 €	5 417 €	6 500 €
De 50 001 € à 75 000 €	6 667 €	8 000 €
De 75 001 € à 100 000 €	8 333 €	10 000 €
De 100 001 € à 150 000 €	10 000 €	12 000 €
De 150 001 € à 200 000 €	11 667 €	14 000 €
De 200 001 € à 250 000 €	13 333 €	16 000 €
De 250 001 € à 300 000 €	15 000 €	18 000 €
De 300 001 € à 400 000 €	16 667 €	20 000 €
De 400 001 € à 600 000 €	20 833 €	25 000 €
De 600 001 € à 1 000 000 €	29 167 €	35 000 €
Plus de 1 000 000 €	41 667 €	50 000 €

*pour un prix de vente hors honoraires

Où l'une des parties est un professionnel de l'immobilier ou assimilés

(notament Promoteur, Marchands de bien, personnes publiques ou Maître d'Ouvrage d'une construction immobilière, etc...)

	HT (hors taxes)	TTC (Toutes taxes comprises)
Au dessus de 300 001 €	13%	15,55%
De 180 001 € à 300 000 €	15%	17,67%
Jusqu'à 180 000 €	18%	21,53%

*pour un prix de vente hors honoraires

FONDS DE COMMERCES 20% **23,92%**

HONORAIRES APPLICABLES POUR LE VENDEUR OU POUR L'ACQUEREUR, SELON LE MANDAT CONCLU

Soumis à la Loi n° 89-462 du 6 juillet 1989

HONORAIRES LOCATAIRES :

Application de la loi ALUR : **12 € TTC /m²** en zone très tendue (zone A. bis)
10 € TTC /m² en zone tendue (zone taxe log.)
8 € TTC /m² pour le reste du territoire

Etat des lieux : **3 € TTC /m²**

Le montant des honoraires payés par le locataire pour ces prestations ne peut excéder celui qui est payé par le bailleur

HONORAIRES PROPRIETAIRES :

Identiques aux honoraires locataires

LOCAUX COMMERCIAUX :

Rédaction des actes :

Négociation, état des lieux :

A LA CHARGE DU PRENEUR

450 € HT

15 % du montant du loyer annuel hors taxe + la TVA

A LA CHARGE DU BAILLEUR

-

15 % du montant du loyer annuel hors taxe + la TVA

GARAGE - PARKING :

Rédaction des actes, négociation et état des lieux :

150 € TTC Charge propriétaire

150 € TTC Charge locataire

En cas de délégation de mandat de vente, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial

La remise d'une note est obligatoire

TVA au taux actuel de 20 %

Arrêté du 10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière

Arrêté du 26 janvier 2022 modifiant l'arrêté du 10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière

SAS ORQUERA IMMOBILIER au capital de 10 000 € - 918 989 849 R.C.S Meaux
Carte professionnelle : Transaction et Gestion n°CPI 7701 2022 000 000 032 délivrée par la CCI de Seine et Mame le 07/12/2022
Caisse de garantie : ALLIANZ IARD - 1 Cours Michelet 92076 PARIS LA DEFENSE CEDEX - Police : 41543943

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

CENTURY 21

century21.fr

Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante

GESTION LOCATIVE

(prestations réalisées par CENTURY 21 - Avenir Immobilier)

PRESTATIONS INCLUSES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Coût hors forfait	PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Coût hors forfait
En % TTC de l'encaissement En % HT de l'encaissement	7,2 % 6 %	8,4 % 7 %	9,6 % 8 %		Recouvrement des créances, remise du dossier à huissier pour commandement de payer, procédure d'expulsion (frais d'huissier et d'avocat à la charge du propriétaire)	○	●	●	150 € TTC /dossier
Mise en place du mandat de gestion	●	●	●		Délivrance d'un congé au locataire (hors honoraires du commissaire de justice)	○	●	●	100 € TTC
Emission des avis d'échéance, encaissement des loyers, charges et allocations et délivrance des quittances	●	●	●		Gestion des sinistres: déclaration, représentation en expertise, devis, suivi des travaux, encaissement des indemnités et reversement après contrôle des travaux	○	●	●	250 € TTC /dossier
Lettre de rappel et 1ère relance par lettre recommandée et recouvrement amiable	●	●	●		Gestion technique d'entretien courant inférieur à 1500 € TTC: devis si nécessaire, demande d'accord au propriétaire, ordre d'intervention, suivi et contrôle des travaux	○	●	●	150 € TTC /dossier
Révision annuelle des loyers	●	●	●		Gestion technique des travaux supérieurs à 1 500 € TTC: ordre de service, demande de devis, suivi et contrôle des travaux	○	○	●	150 € TTC + 4% TTC du montant des travaux TTC
Acceptation et contrôle de validité du congé (locataire)	●	●	●		Visite Conseil	○	○	●	90 € TTC /visite
Décompte lors du départ du locataire	●	●	●		Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers	○	○	●	90 € TTC par an et par lot
Gestion des provisions pour charges et régularisation annuelle	●	●	●		Frais administratifs (correspondance, accès Extranet)	○	○	●	5€ TTC / mois / CRG
Tenue de la comptabilité propriétaire	●	●	●		Constitution et suivi du dossier « Permis de louer »	○	○	●	90 € TTC /dossier
Réédition mensuelle de comptes et virements des fonds perçus	●	●	●		Acomptes exceptionnels (sous réserve de l'encaissement effectif du loyer)	○	○	○	10 € TTC /acompte
Règlement des factures fournisseurs (artisans, syndic...)	●	●	●		Frais pour clôture de compte suite résiliation du mandat (transmission dossier locataire, correspondances, solde de tout compte)	○	○	○	120 € TTC
Demande annuelle de toute attestation (MRH, cheminée, chaudière...)	●	●	●		Frais d'entretien d'immeuble en Monopropriété	○	○	○	10 € TTC / lot / mois
Demande de devis pour travaux au-delà de 200 € TTC	●	●	●		Montage d'un dossier de subventions, rendez-vous auprès des services administratifs et obtention des fonds	○	○	○	250 € TTC /dossier
Réparations urgentes ou inférieures à 200 € TTC	●	●	●		Conseil et expertise pour prestations exceptionnelles	○	○	○	90 € TTC /heure
Commande et suivi du Dossier de Diagnostic Technique	●	●	●		Représentation aux assemblées générales	○	○	○	90 € TTC /heure
					Etat des lieux de sortie en cas de fin de gestion	○	○	○	3€ TTC/m2 (logement vide) 5€ TTC/m2 (logement meublé)
					Accompagnement réception bien neuf et suivi des levées de réserves	○	○	○	90€ TTC /heure
					Frais de gestion pour un emplacement de stationnement				Forfait de 10 € /mois
					Assurance Loyers Impayés	*	*	*	3 % TTC /toutes sommes encaissées

● Prestations comprises dans le montant des honoraires.
Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20%

○ Prestation complémentaire payable à l'acte
* Prestation optionnelle

SAS ORQUERA IMMOBILIER au capital de 10 000 € - 918 989 849 R.C.S Meaux
Carte professionnelle : Transaction et Gestion n°CPI 7701 2022 000 000 032 délivrée par la CCI de Seine et Marne le 07/12/2022
Caisse de garantie : ALLIANZ IARD - 1 Cours Michelet 92076 PARIS LA DEFENSE CEDEX - Police : 41543943

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

CENTURY 21